



Association Idiély Na - Mali

20 rue du Petit St Fiacre 45210 Ferrières-en-Gâtinais

Email : idielyna@yahoo.fr

Site internet : <http://association.idielyna.fr>

Association loi 1901

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 28 novembre 2015

Cette assemblée générale s'est tenue 20 rue du Petit St-fiacre à Ferrières-en-Gâtinais (45210), à partir de 14h sous la présidence de B.PETITPREZ, président de l'Association.

L'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire était le suivant :

1. Bilan des activités
2. Bilan Financier
3. Projets pour 2016
4. Montant de la cotisation 2016
5. Questions diverses

Présents ou Représentés : M. Lamare ; JP. Lamare ; J. Laviguerie ; R. Laviguerie ; C. Lefèvre ; D. Peter ; A. Petitprez ; B. Petitprez ; J. Rabilloud ; C.Sellier ; MY Toubert ; J. Toubert ; MM Laurent ; A. Favre ; P. Dejean. J. Vannier, F. Vannier

Excusés : S.H.Aulnois, C.Lefevre, M.Petitprez

M. Bernard PETITPREZ, Président, fait savoir qu'un point concernant la modification du bureau sera ajouté à l'ordre du jour du fait de la démission de MME Corinne LEFEVRE de son poste de Trésorière.

1 – Bilan des activités

Actions décidées en AG 2014

- Soutien à la coopérative GIRI-YAMOU
- Crédit Salif Maïga
- Micro-crédit groupements des femmes.

Point sur ces actions

➤ Soutien à la coopérative GIRI-YAMOU

Début décembre 2014, un courrier a été envoyé au président de la coopérative pour faire part des décisions prises en Assemblée Générale concernant notre soutien à cette coopérative : soutien financier de 2 millions de Fcfa (≈ 3050 euros) versé en 2 fois, sous conditions que la coopérative nous tienne au courant du choix d'utilisation de cet argent, assure une comptabilité et nous justifie les frais engagés.

La coopérative GIRI-YAMOU a décidé en Assemblée Générale que cet argent servirait :

- au financement de la construction d'un magasin
- et au remboursement à Marcel des frais moto, celle-ci ayant servi pour la coopérative.

La construction du magasin a eu lieu de mai à septembre 2015. Il ne serait pas totalement fini. Le 2^{ème} versement a servi à payer fenêtres, portes, tôles, mais n'a pas suffi pour finaliser le projet; quelques aménagements sont encore à réaliser. Pour l'instant, nous ne savons pas comment est utilisé le bâtiment.

Grâce à l'appareil photo fourni, nous avons reçu photos et petits films de la construction.

Cet appareil a aussi été utilisé pour nous transmettre quelques scènes de la vie au village. Le montage diffusé en Assemblée Générale sera disponible pour les adhérents.

➤ **Micro-crédits aux groupements de femmes**

Un Bilan a été fait par Mamoudou Songué auprès du groupement des femmes d'Idiélyna au sujet des différentes tranches de crédit. Il a constaté que les comptes sont tenus, les intérêts rentrent régulièrement et l'argent est réintroduit en micro-crédit. Une liste des bénéficiaires nous a été transmise.

Par l'intermédiaire de Mamoudou, les femmes remercient l'association Idiély Na-Mali.

Concernant le groupement des femmes de Yéné, un 1^{er} versement a été effectué en 2014. Le groupement a demandé un 2^{ième} versement.

➤ **Crédit Salif Maïga**

Suite à demande individuelle d'aide en août 2014, un prêt de 370 615 Fcfa (soit environ 565 euros) a été consenti en urgence à M. Salif Maïga (piroguier à Ségou) pour l'achat d'un moteur pour sa pirogue afin de poursuivre son activité de transport sur le Niger.

Le 1^{er} remboursement doit être effectué ce mois de novembre. En attente.

2 – Bilan financier

✓ **Solde au 31/12/2013 : 2088,39 euros**

Recettes 2014 :

Adhésions et dons = 1685 euros

Total des recettes 2014 = 1685 euros

Dépenses 2014 :

Carte grise tracteur = 119,50 euros

Subvention Via Sahel pour fourniture oignons coopérative Giré-Yamou = 300 euros

Cash envoyé via Western Union à la coopérative Giré –Yamou (1^{ière} tranche décidée AG)= 1600 euros

Versement Micro-crédit = 600 euros

Frais postaux (timbres et colis)= 137,46 euros

Frais bancaire : 4,80 euros

Total des dépenses 2014 = 2761,76 euros

✓ **Solde au 31/12/2014 = 1011,63 euros**

❖ **Pour info : point au 31/10/2015**

Recettes 2015

Adhésions et dons = 1570 euros

Total des recettes au 31 octobre 2015 = 1570 euros

Dépenses 2015:

Achat radio et appareil photo pour la coopérative Giré-yamou = 140,57 euros

Cash envoyé via Western Union à la coopérative Giré –Yamou (2^{ème} tranche décidée AG)= 1700 euros

Frais postaux (colis)= 55 euros

Total des dépenses au 31 octobre 2015= 1895,57 euros

Solde au 31/10/2015 = 686,06 euros

- ❖ **Remarque** : le compte existant au Mali présentant un solde de 70 000Fcfa a servi pour payer le salaire de Mamoudou Songué et acheter des médicaments pour Ambouyon Marcel GUINDO . Ce compte doit recevoir les remboursements du crédit Salif Maïga.

3 – Projets 2016

➤ **Coopérative Giri-Yamou**

Par l'intermédiaire de Mamoudou Songué, la coopérative Giri-Yamou a fait un courrier (23 octobre 2015) pour demander de nouvelles aides pour ses projets 2016.

Ces demandes concernent :

- Achat d'un tracteur : coût estimé 12 000 000 Fcfa, en partie financé par l'état Malien (30%).
- Commerce : 4 000 000 Fcfa. Achat de céréales et engrais pour revente avec bénéfice.
- Clôture d'un jardin potager avec création d'un puits: coût estimé pour l'ensemble : 7 000 000 Fcfa
- Coût d'une formation en comptabilité : pour bien tenir les comptes de la coopérative. Devis joint de 270 000 Fcfa.

Décisions prises :

L'association Idiély Na-Mali attache beaucoup d'importance à la traçabilité et à l'utilisation des fonds qui sont remis par elle à la coopérative. Elle accepte donc de financer la formation en comptabilité suivant le devis fourni (270 000 Fcfa ≈ 400 euros), en souhaitant que la formation soit adaptée et appliquée à la coopérative.

Pour les autres demandes, l'association propose un fonctionnement identique à celui de l'année 2014.

- ⇒ Notre association donne à la coopérative Giri-Yamou pour cette année 2015 la somme de 1500 euros (≈ 1 million de Fcfa).
- ⇒ Notre association souhaite que les membres de la coopérative fassent eux-mêmes le choix du ou des projets qu'ils veulent financer avec cette somme.

Aux conditions suivantes :

- 1/ les comptes rendus d'Assemblée Générale de la coopérative nous sont transmis avec le bilan financier.
- 2/ toute transaction financière entre la coopérative et l'association Idiély Na-Mali doit passer par le compte bancaire de la coopérative.

D'autre part, l'association Idiély Na-Mali conseille à la coopérative de ne pas hésiter à faire appel à des experts (Chambre d'Agriculture, par exemple) pour optimiser leur mode de fonctionnement, leur travail (irrigation, diversification des cultures,...)

➤ **Micro-crédit au groupement de femmes de Yéné**

L'association Idiély Na-Mali attend le bilan du 1^{er} versement avant de prendre une décision pour le second.

➤ **Jeunes d'Idiély Na**

L'association Idiély na-Mali a reçu un courrier d'une association de jeunes du village. Ces jeunes font ou ont fait des études supérieures (étudiant, professeur, juriste,...) et souhaitent œuvrer pour le développement de leur village. Pour l'instant, cette association en cours de constitution sollicite notre « solidarité ».

L'association Idiély Na-Mali est heureuse de cette initiative favorable au développement et au dynamisme et reste disponible pour une suite de contact.

➤ **Concert**

La chorale « Chantecléry » propose d'organiser en 2016 un concert au profit de l'association (date à préciser ultérieurement).

L'association Idiély Na-Mali la remercie chaleureusement pour cette proposition.

➤ **Bulletin d'adhésion**

L'association Idiély Na-Mali réalisera et éditera un nouveau « flyer » à diffuser pour continuer à faire connaître ses actions et solliciter les adhésions.

4 – Cotisation 2016

Nombre d'adhérents en 2015 : 29

Nous votons le montant de la cotisation pour 2016 :

Adultes (+ 25 ans) : 10 euros

Jeunes (-25 ans) : 5 euros

5 – Modification du Bureau

Ce point est ajouté à l'ordre du jour suite à la démission de MME Corinne LEFEVRE de ses fonctions d'Administrateur et de Trésorière pour convenance personnelle.

MME Christiane SELLIER accepte le poste de trésorière. Le Conseil d'Administration a nommé MME Christiane SELLIER trésorière. La nomination est confirmée, à l'unanimité, en Assemblée Générale.

Fin de séance : visualisation du film monté à partir des photos et petits films réalisés par Mamoudou Songué et Ambouyon Marcel GUINDO, ayant pour objet la vie au village.